

SERVICES PUBLICS LOCAUX
Sport

Nocturnes estivales sportives pour les 14/25 ans

Ville de Allauch (16 000 habitants)

Maire : Roland POVINELLI

Objectifs :

Pendant l'été, offrir des **activités sportives en soirée** aux 14/25 ans pour occuper leur temps, les rassembler et les encadrer et préserver la tranquillité des résidents de certains quartiers souvent perturbés par les agissements de ces jeunes.

Démarche et contenu :

Allauch, ville de 19000 habitants, compte environ 2500 jeunes de 14 à 25 ans, dont bon nombre ne partent pas en vacances. Depuis 1999, 3 soirées par semaine pendant l'été, le service jeunesse les accueille de 20h à 1h du matin dans un complexe sportif permettant une quinzaine d'activités.

En 2003, le dispositif acquiert le statut de CLSH, centre de loisir sans hébergement.

L'**encadrement** est assuré par des animateurs et des spécialistes sportifs.

Une **navette gratuite** fait le tour des quartiers aux heures de début et de fin des activités.

Conditions pour participer : posséder la carte jeune du service jeunesse (1740 adhérents), être âgé de 14 à 25 ans et faire remplir une autorisation parentale pour les mineurs.

Plusieurs institutions et associations apportent leur concours pour des **animations** et des ateliers : prévention routière, information santé (tabac, alcool, sida), initiation cinéma...

Un **conseil consultatif de jeunes** se met en place pour préparer la saison prochaine.

Budget :

Coût pour la municipalité : 38 600 €

Budget total de 67 000 euros (Conseil régional : 25 000 € et CAF : 4 000 €)

Près de 300 inscriptions et, en moyenne, 100 adolescents par soirée (dont 90 mineurs), soit un total de 1800 entrées sur 2 mois. 80% de nuisances nocturnes en moins selon la police nationale, et le constat d'un meilleur comportement des jeunes vis-à-vis des installations sportives.